



Déclaration liminaire FSU
CHSCTA du 3 juin 2021

Madame la présidente du CHSCT Académique

Nous sommes réunis ce 3 juin pour l'instance plénière ordinaire qui se déroule habituellement en mars. La pandémie a certes impacté les calendriers mais La FSU s'interroge sur la non réunion du chsct sur l'aspect sanitaire au profit de réunions informelles régulières qui sorte du cadre règlementaire et qui affaiblissent l'instance dédiée. A la veille de la mise en œuvre de la loi de transformation de la FP, c'est un bien mauvais signe voire une anticipation qui nous inquiète et que nous dénonçons.

A l'inverse, nous actons positivement la démarche de dialogue sociale renforcée engagée sur le plan de prévention des RPS. Cette méthode doit être pérenne et englober tous les chantiers santé sécu et conditions de travail.

Nous exerçons toujours en situation pandémique et l'absence de réunion du CHSCT ne masque pas les difficultés d'exercer sur un temps très long en situation dégradée. La FSU rappelle que ces conditions ne peuvent être considérées comme la norme et qu'elles nécessitent des interventions correctives en terme de risques professionnels et de RPS - ce qui s'étiolent au fil du temps.

La pandémie a rendu encore plus critique les conditions d'exercice des personnels dont le travail particulièrement indispensable n'est pas toujours mis en évidence par la société civile et plus grave encore travail non reconnu par les autorités et hiérarchies elles-mêmes. Dans cette instance, les autorités académiques ont partagés notre constat d'urgence mais les mesures n'ont pas suivi : les AESH se mobiliseront le 3 juin pour la 2ème fois cette année, les infirmières et les PSY-EN tirent également la sonnette d'alarme le 10 juin.

Pour ce qui est du travail enseignant, la FSU développera au cœur de l'instance une alerte quant à l'impact de la pandémie sur les conditions de passage des examens terminaux.